

# LE REFLET MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2009

## VOEUX DE NOËL

*Plus qu'une invitation à festoyer, souligner Noël et la Nouvelle Année, c'est célébrer la famille, c'est prendre un temps d'arrêt sur la vie, revoir les objectifs à atteindre et la mission qui nous est donnée sur cette terre, c'est se tourner résolument vers des initiatives qui feront la différence pour ceux et celles qui tendent la main.*

*Ne faisons pas de cette période un temps de consommation, mais que nos actions soient inspirantes, enrichies de qualités humaines pour que notre société, trop souvent individualiste, se tourne vers des valeurs essentielles.*

*Avec l'année 2010, quels que soient les défis à relever, le chemin à parcourir vers demain est rempli de promesses. C'est par la puissance d'un accueil réconfortant et la démonstration de gestes de solidarité que l'avenir de St-Adelphe continuera à se fonder sur des assises fraternelles, débordantes d'amour et de paix. Je tiens à remercier la population locale pour sa collaboration soutenue en ce sens.*

*Mon épouse Danielle, nos filles Marie-Claude et Julie, ainsi que moi-même, vous offrons nos vœux les plus chaleureux à l'occasion de Noël. Nous vous souhaitons également un 125<sup>e</sup> Anniversaire vécu dans la joie, la sérénité, la reconnaissance à l'égard de nos valeureux fondateurs et le goût d'en connaître davantage sur l'histoire de notre paroisse.*

*Paul Labranche, Maire*

### Courrier du mois

Dir. gén. élections: La Loi sur les élections demande aux élus qui auraient reçu des contributions électorales de plus de 100 \$ de les divulguer

Hydro-Québec: Félicitations aux élus de notre municipalité pour leur élection

Min. Aff. Mun.: Versement du remboursement de 54 185,54 \$ (quote-part du gouvernement programme d'assainissement des eaux)

Soc. histoire: Appui à la municipalité pour le projet de citation du calvaire, monument historique

Centre action bénévole: Félicitations aux élus de notre municipalité pour leur élection

Assoc. personnes aidantes naturelles: Remerciements pour l'utilisation gratuite de la salle municipale pour l'activité brunch

Comm. Scol. Énergie: Félicitations aux élus de notre municipalité pour leur élection

Chambre commerce Mékinac: Félicitations aux élus de notre municipalité pour leur élection

Comm. Scol. Énergie: Projet Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010 à 2013

Centre des loisirs: Demande d'une contribution pour la tenue de l'activité St-Adelphe en lumières

FADOQ St-Adelphe: Demande d'un don pour le souper de Noël

MRC Mékinac: Certificats de l'évaluateur

COMBEQ: Adhésion 2010 à la corporation pour l'inspecteur en bâtiment

O.P.P. Guylaine Trudel: Sollicitation d'une contribution pour l'activité annuelle La Fête au village et demande de prêt des tables et chaises à titre gracieux

Club Quad Rive Nord: Modification au tracé de la piste de v.t.t. le long de la rue Industrielle

Tremblay, Bois, Lemay: Tenue du procès M. Tousignant - G. Cossette / Municipalité le 12 mars 2010

Corp. Transport adapté Mékinac: Prévisions budgétaires 144 528 \$ et cotisation 2010 de la municipalité 2 467 \$, et invitation à une rencontre d'information le 10 décembre

Mutuelle municipalité Qc: Ristourne de 1 965 \$ (part versée à la Paroisse de St-Adelphe)

Min. Aff. Mun.: L'entente PRECO (programme de renouvellement des conduites de distribution d'eau potable et d'égout) dispose d'une enveloppe budgétaire, la demande d'aide financière doit parvenir au plus tard le 15 décembre 2009

Louise, André Veillette: Demande pour corriger l'amoncellement d'eau devant leur résidence

### **CALENDRIER POUR L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET LA RECUPÉRATION**

DATES: Prendre note des prochaines dates pour l'enlèvement des déchets domestiques: les jeudis 7 janvier et 21 janvier 2010. Pour la récupération, les lundis 11 janvier et 25 janvier 2010.

COLLECTE: Lors des collectes, le bac de récupération et le bac servant aux résidus domestiques seront placés poignées de manipulation vers la résidence et non du côté de la rue. Merci!

### **NEIGE SUR LES BORNES FONAINES ET STATIONNEMENT HIVERNAL**

Il est strictement interdit de jeter de la neige près des bornes-fontaines, ainsi que sur les chemins publics. Nous vous rappelons que durant la période hivernale, il est interdit de laisser son véhicule en stationnement sur les chemins publics et dans les rues du village durant la nuit, entre 23h et 7h du matin et ce, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril de chaque année, en vertu du règlement 97-182.

### **PENSÉE DU MOIS**

*Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui..*

*(Proverbe chinois)*

Municipalité de Saint-Adelphe  
Dépôt légal

Décembre 2009 Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa  
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage mensuel :  
[www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca)

450 copies

**RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES DÉCEMBRE 2009**  
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB [www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca)  
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (COPIE PAPIER)

- Fermeture du secrétariat municipal pour la période des Fêtes du mercredi 23 décembre 2009, à 16h30, pour rouvrir le mardi 5 janvier 2010 à 8h30.
- Le directeur général ayant procédé à la compilation des noms des contribuables endettés envers la municipalité pour taxes municipales (années 2008 et 2009) à la Municipalité de Saint-Adelphe : Approbation du rapport de taxes non payées pour les années 2008 et 2009 pour un montant total de 31 346,05 \$. Que ledit rapport est disponible au bureau du secrétariat municipal.
- Dépôt de la liste des trois immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes pour un grand total de 5 768,93 \$
- Le secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Adelphe est autorisé à préparer un dossier de vente pour non-paiement de taxes, pour les contribuables qui ont des arrérages de taxes foncières et de services en souffrance depuis deux années et plus.  
Mandat à la Cour municipale pour procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes., mais qu'avant, une lettre enregistrée soit envoyée aux propriétaires des immeubles concernés pour les aviser que la date limite pour payer leur compte est fixée au mercredi 23 décembre 2009, à midi.
- Confirmation que les taux d'intérêts pour les exercices financiers 2008 et 2009 applicables sur les arrérages de taxes étaient fixés comme suit : 15 % (10% intérêt 5% pénalités).
- Adoption des prévisions budgétaires 2010 de la Corporation de transport adapté de Mékinac au montant de 144 528\$, renouvellement de l'adhésion à ladite corporation au tarif de 2 467 \$ payable en deux versements et mandat à la CTAM pour organiser le service de transport adapté en 2010.
- AVIS DE MOTION est donné qu'à une séance subséquente il sera adopté un règlement visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2010 et les conditions de perception.
- Remboursement ou crédit de taxes au montant total de 387,58 \$ suite à l'émission de certificats de l'évaluateur
- Remboursement de la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment pour les propriétaires d'immeubles éligibles au programme de revitalisation municipal (règl. 2009-261)  
Grand total des remboursements = 21 020,43 \$
- Désignations des conseillers municipaux pour agir à titre de maire suppléant année 2010 :  
Claude Thiffault du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2010. Réal Côté du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2010  
Roger Drouin du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2010. Michel Denis du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2010  
Anne Marie Denis du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2010.  
Louis-Marc Trudel du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2010.
- Don de 50 \$ à l'Association la Boîte à cadeaux parrainée par la Maison des Familles de Mékinac pour venir en aide aux familles défavorisées de notre région
- Appui financier à l'O.P.P. au montant de 150\$, plus un don de 5 calendriers Appartenance Mauricie et de 5 sacs écolo, pour la réalisation de la Fête au village édition 2010, qui aide à amasser des fonds pour les activités qui s'adressent aux enfants de l'école Primadel et prêt gratuit des tables et des chaises
- Don de 200 \$ au Centre des Loisirs pour la fête « Saint-Adelphe en lumières » le 27 décembre dans les rues du village et qui s'adresse à toute la famille : balade en voiture à cheval, marche de santé dans les rues, tirage, goûter et breuvages à la salle municipale.
- Renouvellement de l'adhésion 2010 de Tony Trépanier inspecteur en bâtiment à la COMBEQ, au coût de 287,83 \$, taxes incluses.

**SUITE DES RÉSOLUTIONS**

**Félicitations à monsieur Michel Marcotte pour le prix de la Gouverneure générale du Canada pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne, année 2009**

CONSIDÉRANT que Monsieur Michel Marcotte, enseignant à l'école institutionnelle La Croisière, Plein Soleil et Primadel St-Adelphe est l'un des sept récipiendaires du Prix de la Gouverneure générale pour l'excellence en enseignement de l'histoire du Canada;

CONSIDÉRANT que monsieur Marcotte a reçu entre autres, un prix de 2 500 \$, ainsi qu'une médaille en or et que de plus, grâce à cette distinction, un don de 1000 \$ était attribué à l'école primaire où il enseigne;

CONSIDÉRANT que Monsieur Marcotte est une source d'inspiration pour les élèves de St-Adelphe qui voient en lui un modèle de motivation et de dépassement;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité d'adresser de sincères félicitations à monsieur Michel Marcotte, récipiendaire du Prix de la Gouverneur générale pour l'excellence en enseignement de l'histoire du Canada

**Adopté**

- **Mandat au maire et au directeur général pour la signature d'une entente avec la MRC de Mékinac, ayant pour objet de confier à la municipalité de St-Adelphe la gestion des travaux d'entretien et le recouvrement des créances à l'égard du cours d'eau Ruisseau Noir no 2 et de prévoir les modalités de son application**
- **Afin d'offrir une sécurité maximale aux membres du Club Quad Rive Nord, modification au tracé de la piste de véhicules tout terrain près de la rue Industrielle, de la rue Du Moulin à la rue Dessureault et ce, pour la période hivernale puisque le circuit actuel est endommagé; le tout conditionnel à une autorisation de passage accordée par Industries Fermco.**
- **Vin d'honneur offert par la municipalité pour le souper de Noël de la FADOQ locale qui aura lieu le 10 décembre 2009**
- **Demande au Ministère des Affaires municipales, des Régions pour une modification aux priorités de travaux dans le cadre du retour de la taxe d'accise**
- **Ratification de l'entente Municipalité / Jean-Claude Germain / Louissette Baillargeon (raccordement à l'aqueduc municipal), désignant M. Paul Labranche et M. Daniel Bacon pour agir au nom de la municipalité**
- **Ratification de la désignation de M. Jean-Guy Rodrigue, à titre de responsable des Premiers Répondants en remplacement de M. Patrick Cossette qui a quitté la fonction de responsable, vu son manque de disponibilité mais il demeure tout de même premier répondant**
- **Demande d'une subvention à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour un projet en soutien aux activités des Premiers Répondants (achat d'une planche dorsale, de 5 manteaux de premier répondant, d'un matelas immobilisant et d'une trousse pour le traîneau d'urgence)**
- **Engagement de M. Gilles Roberge pour la réfection d'un puisard au rang Haut-St-Émile et pour les travaux visant à mettre hors d'usage celui situé au 670, rang St-Joseph lequel ne générerait plus le volume d'eau adéquat en cas d'incendie.**
- **Avis d'insatisfaction à M. M. Tousignant pour les travaux de nettoyage de fossés réalisés sur une partie de la rue du Moulin, et pour son refus de procéder aux correctifs et paiement final de la facture no 54952 au montant de 2 553,23 \$.**

**BUREAU MUNICIPAL**

Le bureau municipal sera fermé du mercredi 23 décembre à 16h30, pour rouvrir le mardi 5 janvier 2010, à 8h30.

Les employés municipaux vous souhaitent leurs meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An!

*Daniel Bacon, Gisèle Thiffault,  
Jacques Perron et Tony Trépanier*

### CAPSULE HISTORIQUE

Le 1<sup>er</sup> janvier 1911, la Fabrique de Saint-Adelphe prête 300,00 \$ à la Municipalité de Saint-Adelphe à 5% d'intérêt annuel.

Note tirée du livre « La vie municipale à Saint-Adelphe » ou des archives de la Fabrique de Saint-Adelphe).

*Recherche : Thérèse Lafontaine-Cossette*

### VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux aux résident(e)s qui célèbrent un Anniversaire de naissance en janvier!

Bons souhaits pour un très Joyeux Anniversaire à :

1<sup>er</sup> Janvier : Gabrielle Déry

7 janvier : Lucien Marcotte

16 janvier : Léonce Labranche

17 janvier : Fernande Tousignant

24 janvier : Richard Ayotte

27 janvier: Yvon Brouillette

### CENTRE DES LOISIRS

Plaisirs d'hiver. Le Centre des loisirs vise encore cette année à faire la promotion du patinage libre pour la communauté. **QUAND : Le dimanche 24 janvier 2010, de 13h à 16h.**

**Le samedi 6 février « Clair de lune » de 18h à 21h.**

Lors de ces rencontres, il y aura des prix de présence et profitez-en pour y faire prêt ou échange d'équipement. Soyez au rendez-vous! Musique et chocolat chaud pour tous!

*Line Lapointe*

### FAITES UN PIED DE NEZ AUX CHUTES EN VOUS INSCRIVANT AU PROGRAMME PIED

Si vous êtes âgés de 65 ans et plus, autonomes et que vous avez déjà fait une chute ou êtes préoccupés par votre équilibre, ce qui vous restreint dans vos activités, le programme PIED est fait pour vous! D'ailleurs, vous serez heureux d'apprendre que grâce à la collaboration de la municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan, une session débutera à l'immeuble Rosaire-Barette de l'endroit, le mardi 16 mars pour se terminer le 4 juin 2010.

D'une durée de 12 semaines à raison de 2 fois/semaine, trois (3) volets sont abordés : les exercices en groupe, les exercices à domicile et les capsules de prévention.

L'animation est confiée à des professionnels du CSSS Vallée-de-la-Batiscan qui ont aussi reçu une formation spécifique pour le programme : éducateur physique, physiothérapeute, thérapeute en réadaptation physique, ergothérapeute ou kinésologue font partie de l'équipe.

L'activité physique et l'exercice jouent des rôles essentiels pour diminuer ou retarder l'apparition de certains facteurs de risque contribuant aux chutes chez les aînés. Les altérations du vieillissement et la sédentarité peuvent devenir un problème sérieux. Notre corps a besoin d'équilibre pour se déplacer, d'où l'idée du programme intégré d'équilibre dynamique appelé PIED. Développé par la direction de la santé publique de Montréal en 2002, ce programme se déploie progressivement dans plusieurs CSSS du Québec. Il faut savoir que le tiers des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile font une chute et que 45 % des hospitalisations suite à ces chutes sont dues à une fracture de la hanche. Les personnes désireuses de participer au programme PIED doivent réserver leur place dès que possible auprès de Mme Véronique Benoît, animatrice et thérapeute en réadaptation physique, au 418 362-2728 poste 4113 puisque dès janvier 2010, les personnes intéressées devront compléter une grille de sélection lors d'une rencontre individuelle. Il est également possible de laisser un message au numéro du service de prévention des chutes au 418 362-2728 poste 5050.

Source : *Amélie Germain-Bergeron*

## LA FÊTE AU VILLAGE

### AU MENU : LIP-SING !

Plusieurs membres de la communauté ont accepté de se prêter au jeu !

Venez les encourager en grand nombre!

Soirée animée par madame Guylaine Trudel. Musique Philippe Lafontaine

QUAND : Le SAMEDI 9 JANVIER 2010 à 19h30

OÙ : À L'ÉCOLE PRIMADEL

COÛT : 7 \$

AU PROFIT DES : Élèves de l'école primaire pour des activités éducatives.

C'est une invitation de l'O.P.P.

Information : Annie Labranche 418 322-5311, Stéphanie Guimond 418 322-5852

Guylaine Trudel 418 322-5625

## FABRIQUE

### VŒUX DE NOEL ET DU NOUVEL AN

L'annonce de Noël fait vibrer les cœurs et ravive les souvenirs les plus lointains. En effet, Jésus de la crèche continue de nous émouvoir malgré les années qui nous éloignent de la magie qui émerveillait nos yeux d'enfants.

À Noël, chacun, chacune de nous retrouve un cœur neuf, un cœur facile à émouvoir et grand ouvert à la joie et au pardon.

La naissance de Jésus nous rappelle aussi que le monde est plein de « petits enfants », parfois très vieux, dont le cœur souffre et recherchent en secret une « crèche » où renâître et réapprendre à vivre et à aimer.

*À tous et à toutes : Joyeux Noël! Bonne, Heureuse et Sainte Année 2010!*

*MESSE DE NOEL : JEUDI 24 DÉCEMBRE à 20h00*

*MESSE DU JOUR DE L'AN : VENDREDI le 1<sup>er</sup> JANVIER à 10h15.*

*S. Luce f.j.*

## CLUB FADOQ SAINT-ADELPE

Les membres du conseil d'administration du Club FADOQ Saint-Adelpe vous offrent leurs meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes.

Que ce temps de paix et d'amitié contribue à resserrer vos liens familiaux et à valoriser votre présence parmi tous.

Que l'année qui s'annonce soit remplie de beaux projets qui s'accomplissent au rythme des saisons.

Merci à tous nos bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures pour offrir des activités intéressantes à nos membres.

Notre prochain souper mensuel aura lieu le **jeudi, 21 janvier 2010**, à notre salle FADOQ.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2010!

*Philippe Dufresne, président*

## SÉANCE DU CONSEIL

En raison du congé des Fêtes, la prochaine session ordinaire du conseil municipal se tiendra le **11 janvier 2010**. Cordiale Bienvenue!

**CAISSE POPULAIRE ET BUREAU DE POSTE**

CAISSE POPULAIRE : La direction et les employés/es de la Caisse populaire désirent offrir à toute la population et particulièrement aux membres, leurs meilleurs vœux de Santé, Joie et Prospérité en ce temps des Fêtes.

La caisse sera fermée les 25 et 28 décembre 2009, ainsi que les 1er et 4 janvier 2010.

Ouverte de 10h à 15h le 24 décembre et de 10h à midi le 31 décembre 2009.

La direction et le personnel

BUREAU DE POSTE : La Société canadienne des Postes vous prie de prendre note de l'horaire du bureau de poste durant la période des Fêtes :

Fermé : le vendredi 25 décembre, le samedi 26 décembre, le lundi 28 décembre et le vendredi 1<sup>er</sup> janvier.

Merci et meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à toute la population!

Monique Genest, maître de poste

**SALON DE COIFFURE CAROLE ST-ARNEAULT**

Le Salon Carole St-Arneault souhaite à toute la population de St-Adelphe, ainsi qu'aux nouveaux arrivants ses Meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne Année, remplie de Santé, Joie, Paix et Prospérité.

Merci à ma distinguée clientèle pour la confiance accordée depuis tant d'années.

Prendre note que le salon de coiffure sera fermé les 25 et 26 décembre 2009, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2010

Carole St-Arneault 418 322-5913

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ST-ADELPHÉ**

**APPEL AUX MEMBRES DES COMITÉS D'ACTIVITÉS DU 125<sup>e</sup>**

Les membres des comités du 125<sup>e</sup> sont conviés à une rencontre, le **lundi 18 janvier 2010 à 19 heures**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville pour l'organisation des activités.

Merci de votre participation.

Que le Temps des Fêtes soit pour tous les Adelphe(n)s l'occasion de revivre dans une ambiance chaleureuse les riches traditions qui nous ont été léguées par nos valeureux ancêtres!

Cécile Plourde, présidente

**MINI ST-ADELFORCE À TÉLÉ-QUÉBEC**

Un reportage sur St-Adelforce sera enregistré chez nous le **9 janvier 2010, à midi 30**, pour l'émission « Kilomètre-Zéro », laquelle sera diffusée sur Télé-Québec à une date ultérieure qui vous sera communiquée dès que nous la connaissons.

Pour ce faire, un mini St-Adelforce avec épreuves, est organisé à l'intérieur de la salle municipale de St-Adelphe, à la date précitée, avec des compétiteurs locaux et des hommes forts de la Mauricie.

Pour que l'enregistrement de l'émission soit faite dans une ambiance animée, la présence de spectateurs serait appréciée. À ne pas manquer.

Cordiale bienvenue aux intéressés!

Jean-Yves Déry

## BIBLIOTHÈQUE

Vente des livres: La vente a permis de récolter 271 \$.

Voici les achats effectués avec les profits :

- |                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| - Série Twilight 4 tomes; | - Les os du diable |
| - Paris retrouvé;         | - L'enfance muette |
| - Docteure Irma Tome 3;   | - Survivre         |

Nouveautés du mois : - Le symbole perdu; - La première nuit  
- Passion animale - Astrologie 2010- Le guide de l'auto 2010

Calendrier Temps des Fêtes : Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du mercredi 23 décembre 2009 au mardi 5 janvier 2010 inclusivement. Joyeuses Fêtes à tous nos abonné(e)s, au plaisir de vous revoir le jeudi 7 janvier 2010!

*Lyne Deshaies, bibliothécaire*

## C.A.C.I. ST-ADELPHE

Le Centre d'accès communautaire Internet situé au 511, rue Principale à St-Adelphe vous fait part de son calendrier de fermeture pour la période des Fêtes :

Fermé du 16 décembre au 10 janvier inclusivement.

Calendrier habituel : À tous les lundis de 18h à 21h. Anne Bannister sera sur place pour vous apporter une aide technique. Joyeuses Fêtes à tous !

*Paul Labranche* administrateur pour le C.A.C.I. St-Adelphe

Conseil d'administration: *Thérèse Bureau, Danielle Bolduc, Mario Boulanger, Jeannot Thiffault*

## AFEAS DE SAINT-ADELPHE

La prochaine rencontre aura lieu le **mercredi 13 janvier 2010**, à la salle du conseil.

Au programme : Discussions des préparations pour le 75<sup>e</sup> Anniversaire de l'AFEAS de St-Adelphe. Atelier surprise.

En ce temps des Fêtes, les membres de l'AFEAS de Saint-Adelphe vous souhaitent leurs meilleurs vœux. Paix et Joie à l'occasion de Noël !

Bonheur et Santé pour la Nouvelle Année !

Joyeuses Fêtes !

*Annette Condé*

## AVIS À LA POPULATION CONCERNANT LES ANIMAUX SAUVAGES

La population est invitée à ne pas nourrir les animaux sauvages qui s'approchent des maisons ; ils pourraient être porteurs de la rage.

La rage est une maladie causée par un virus qui s'attaque au système nerveux des mammifères, y compris celui des humains. Elle se transmet par la salive à la suite d'une morsure par un animal enragé ou par griffure lors du contact d'une plaie ou d'une muqueuse.

Apprenez à vos enfants à ne pas approcher, toucher ou caresser des animaux sauvages.

Les comportements anormaux qui peuvent être observés chez un animal sauvage sont : perte de la crainte de l'humain ; se laisser flatter et se tenir près des habitations ; s'attaquer aux personnes et aux animaux domestiques ; présenter une démarche chancelante ; passer de périodes d'agressivité à des périodes de dépression. Soyez prudents !

**IMPORTANT RENDEZ-VOUS À INSCRIRE À VOTRE AGENDA**

Le Comité du 125<sup>e</sup> Anniversaire de St-Adelphe organise de grandes retrouvailles le samedi 26 juin 2010.

Nous profitons de la période des Fêtes pour demander votre collaboration afin que soit transmise cette invitation aux membres de votre famille ou à des connaissances qui ont déjà habité, travaillé ou fréquenté les écoles de St-Adelphe.

Demandez-leur de se joindre à nous afin de faire de cette journée un grand succès. Les installations du St-Adelforce assureront notre confort lors de cet événement, dont le but premier sera de se rencontrer, se souvenir, s'amuser dans une ambiance familiale, conviviale et détendue. Pique-nique pour dîner, spaghetti pour souper, animation pour enfants et soirée musicale pour continuer la fête !

Le lendemain, d'autres activités seront prévues dont le 100<sup>e</sup> des Filles de Jésus. Alors, nous comptons sincèrement sur votre appui afin de transmettre cette invitation au plus grand nombre possible de personnes et nous vous tiendrons au courant des développements de cette journée dans les mois qui suivront. Soyez des nôtres ! Merci.

*Nicole Lemay*

**GAGNANTS DU TIRAGE DU 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

C'est dans le cadre du souper de Noël de la FADOQ qui s'est tenu le 10 décembre dernier, que l'on a procédé à 20h au tirage préparé dans le cadre des Fêtes du 125<sup>e</sup> Anniversaire.

Voici les noms des gagnant(e)s :

- 1<sup>er</sup> prix : 2 500 \$ : Jean-Guy Girard et Jacques Thiffault # 271 (tiré par S. Luce)
- 2<sup>e</sup> prix : 1 000 \$ : Marielle Perron # 100.....(tiré par Denis Tessier)
- 3<sup>e</sup> prix : 500 \$ : Lyne Deshaies # 64..... (tiré par Colombe Trudelle)
- 4<sup>e</sup> prix : 250 \$ : Louise Boulanger # 114.....(tiré par Justin Perron)
- 5<sup>e</sup> prix : 250 \$ : Jean-Pierre Voyer # 433.....(tiré par Carmen Roberge)
- 6<sup>e</sup> prix : 100 \$ : Normand Baillargeon # 395..... (tiré par Jean-Guy Delisle)
- 7<sup>e</sup> prix : 100 \$ : Guy Boisclair # 247.....(tiré par Ronald Perron)
- 8<sup>e</sup> prix : 100 \$ : Ronald Perron # 39.....(tiré par Gaston Asselin)
- 9<sup>e</sup> prix : 100 \$ : Claude Labranche # 126.....(tiré par Solange Douville)
- 10<sup>e</sup> prix : 100 \$ : Anne-Marie Denis # 461.....(tiré par Georges H. Perron)

Nous désirons remercier de tout cœur tous ceux et celles qui ont procédé à la vente des billets, ainsi que toutes les personnes qui les ont encouragés par l'achat de ceux-ci.

476 billets sur une possibilité de 500 ont été vendus.

Grand merci à chacun et chacune d'entre vous pour le succès de cette contribution volontaire qui avait pour but d'amasser des fonds à la réalisation des Fêtes du 125<sup>e</sup> dans notre municipalité.

Le Comité responsable *Paul Labranche, Line Lapointe et Line Trudel*

**SERVICE D'ESSENCE, ÉPICERIE, QUINCAILLERIE (FÊTES)**

La population locale étant desservie par un seul détaillant d'essence dans notre municipalité, il serait bon que les citoyens, les parents et amis qui les visiteront dans le temps des Fêtes, prennent bonne note des heures d'ouverture de la Station service COOP PLUS, et par le fait même, de l'épicerie et de la quincaillerie :

Veille de Noël (24 décembre) de 8h à 21h; Noël (25 décembre) : de 8h à 17h;  
Veille du Jour de l'An (31 décembre) de 8h à 21h; Jour de l'An (1<sup>er</sup> janvier) : de 8h à 17h;

Merci à notre distinguée clientèle et Joyeuses Fêtes!

*François Champagne*

LA «CANISSE À GLACE» DE ST-ADELPHÉ

Au début du mois de décembre, la ligue de hockey bottine «Les Canisses de St-Adelphe» a fait l'achat d'une surfaceuse à glace de marque Zamboni. Les profits recueillis lors des tournois de hockey bottine de 2008 et 2009 ont été investis quasi exclusivement dans cette transaction. La ligue est heureuse d'octroyer l'appareil à la Municipalité de St-Adelphe qui en assurera, conjointement avec le Centre des loisirs de St-Adelphe, l'utilisation, l'entretien et le remisage.

Par ce geste, la ligue des canisses souhaite contribuer à donner un souffle nouveau à une infrastructure commune génératrice de fraternité, d'habitudes saines et de jolies joues rosées. Elle remercie les membres du conseil municipal et du centre des loisirs non seulement d'avoir accueilli favorablement l'initiative mais d'offrir leur support et leur soutien. Une personne sera d'ailleurs embauchée spécifiquement afin de faire en sorte que la patinoire soit déneigée et arrosée pour une utilisation fréquente et ce, aussi longtemps que possible.

Espérons que cette année, la patinoire de St-Adelphe batte un record de fréquentation!

**Les joutes amicales de la ligue de hockey bottine pour adultes reprendront cette saison, à tous les dimanches, dès le début janvier.**

Si vous souhaitez donner votre nom, contactez Marc-André préférentiellement par courriel : [mdenis@hotmail.com](mailto:mdenis@hotmail.com) ou au 322-5431. **Bienvenue à tous et toutes!!!**

*Marc-André Denis*

SOUHAITS DU TEMPS DES FÊTES

En ce merveilleux temps de réjouissances, les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe désirent exprimer à la population des souhaits de joie et de paix et que la Nouvelle Année apporte à chacun et chacune Santé et Prospérité!

Paul Labranche, maire

Claude Thiffault, conseiller siège no 1

Réal Côté, conseiller siège no 2

Roger Drouin, conseiller siège no 3

Michel Denis, conseiller siège no 4

Anne-Marie Denis, conseillère siège no 5

Louis-Marc Trudel, conseiller siège no 6

**IMPORTANT**  
**CALENDRIER 2010**  
**RÉCUPÉRATION ET VIDANGE**  
**À L'INTÉRIEUR**  
**(À CONSERVER)**

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010**

| <b>RECETTES</b>                      |                     | <b>DÉPENSES</b>             |                     |
|--------------------------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------|
| Taxes foncières générales            | 397 260             | Législation                 | 40 400              |
| Taxes foncières mises à jour         | 10 000              | Gestion fin. et adm.        | 236 622             |
| Taxe Sûreté du Québec                | 65 680              | Greffe                      | 0                   |
| Taxe voirie locale                   | 156 785             | Évaluation                  | 27 404              |
| Taxe aqueduc infra                   | 31 780              | Services S.Q.               | 65 669              |
| Taxe roulottes                       | 1 620               | Protection incendie         | 72 158              |
| Aqued. Égout financement             | 94 284              | Voirie municipale           | 181 055             |
| Assainissement financement           | 11 324              | Contrat de neige            | 124 038             |
| Entretien aqueduc                    | 19 500              | Éclairage de rues           | 12 400              |
| Entretien assainissement, égout      | 16 800              | Plaques de rues             | 2 000               |
| Vidange fosse septique               | 19 600              | CTAM                        | 2 467               |
| Taxe de vidange + récupération       | 104 640             | Entretien aqueduc           | 19 500              |
| Compensation gouv. Québec            | 4 200               | Entretien assainissement    | 16 800              |
| Centre communautaire loyer           | 5 000               | Vidange fosse septique      | 19 600              |
| Licence, permis                      | 1 500               | Ordures récupération        | 105 140             |
| Mutations immobilières               | 7 500               | Participation O.M.H.        | 3 834               |
| Intérêts, banque placement           | 3 000               | Aménagement urbanisme       | 63 801              |
| Arrérage taxes (intérêts)            | 2 500               | Loisirs                     | 12 300              |
| Arrérage taxes (pénalité)            | 1 100               | Bibliothèque                | 10 775              |
| Divers                               | 10 000              | Culture                     | 1 000               |
| Taxe de chien                        | 1 000               | Frais de caisse             | 3 000               |
| Entretien chemin d'hiver             | 34 677              | Financement aqu. égout ass. | 202 700             |
| Subvention voirie M.T.Q.             | 80 223              | Immobilisation              | 60 000              |
| Subvention voirie député             | 45 000              |                             |                     |
| Subvention PADEM                     | 65 664              |                             |                     |
| Contravention S.Q.                   | 5 000               |                             |                     |
| Bonification compensations           | 10 500              |                             |                     |
| Remboursement TVQ                    | 18 700              |                             |                     |
| Péréquation                          | 38 600              |                             |                     |
| Ristourne récup., mat. résid.ordures | 3 726               |                             |                     |
| Agence de santé                      | 3 500               |                             |                     |
| Appropriation du surplus accumulé    | 10 000              |                             |                     |
| Caisse populaire                     | 2 000               |                             |                     |
| <b>Total revenus</b>                 | <b>1 282 663 \$</b> | <b>Total dépenses</b>       | <b>1 282 663 \$</b> |

Adopté

- **Adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2010.**
- **Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe, les conventions de travail de MM. Daniel Bacon, directeur général, Tony Trépanier inspecteur en bâtiment et Jacques Perron employé municipal pour les années 2010 - 2011. Adopté sur division**  
**Pour : Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Anne-Marie Denis, Louis-Marc Trudel**  
**Contre : Michel Denis**
- **Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe, la convention de travail de Mme Gisèle Thiffault pour les années 2010 - 2011. Adopté sur division**  
**Pour : Réal Côté, Roger Drouin, Anne-Marie Denis, Louis-Marc Trudel**  
**Contre : Michel Denis**  
**Durant les discussions qui ont porté sur la présente résolution et son adoption, Monsieur le conseiller Claude Thiffault s'est retiré à l'extérieur de la salle du conseil, il ne prend aucunement part aux délibérations ayant informé les membres du conseil qu'il avait un intérêt dans ladite résolution (lien de parenté).**
- **Appropriation d'un montant de 50 000\$ dans le poste budgétaire « surplus accumulé 55 99100 000» pour le transférer dans le poste budgétaire « immobilisation 22 10000 522 » Adopté**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE

**RÈGLEMENT 2009-263**

**RÈGLEMENT VISANT À FIXER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

ATTENDU qu'un AVIS DE MOTION du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2009;

À CES CAUSES, Il a été ordonné et statué que le conseil de la Municipalité de St-Adelphe et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir :

**ARTICLE 1 : Taux de taxes**

Que les taux de taxes pour l'exercice financier 2010 soient établis selon les données contenues à l'ANNEXE A du présent règlement.

**ARTICLE 2 : Taux d'intérêt sur les arrérages**

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 10 pourcent (10%), plus 5 pourcent (5%) de frais d'administration.

**ARTICLE 3 : Paiement par versements**

Les taxes municipales doivent être payées en un versement unique.

Toutefois, lorsque dans un compte, leur total est égal ou supérieur à 300 \$, elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois versements égaux.

**ARTICLE 4 : Date des versements**

La date ultime où peut être fait le versement unique ou le 1er versement des taxes municipales est le 30<sup>e</sup> jour qui suit l'expédition du compte, le 2e versement devient exigible le 15 mai 2010 et le 3<sup>e</sup> et dernier versement, le 15 août 2010.

**ARTICLE 5 : Paiement exigible**

Si un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est exigible.

**ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

**ANNEXE « A »**

Le présent annexe fait partie intégrante du règlement 2009-263.

**TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2010**

Taux de taxes 2010 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Taxe foncière générale :                   | 0,75¢                        |
| Taxe Sûreté du Québec :                    | 0,124¢                       |
| Taxe voirie locale :                       | 0,296¢                       |
| Taxe aqueduc infrastructure règl. 2000-201 | 0,06 ¢                       |
| Tarif d'entretien eau                      | 51,64\$ par unité            |
| Tarif dette aqueduc règl. 2000-201:        | 247,52 \$ par unité          |
| Tarif dette égout règl. 2000-201           | 189,13 \$ par unité          |
| Tarif dette assainissement règl. 96-161:   | 78,28 \$ par unité           |
| Tarif d'entretien assainissement, égout :  | 64,57 \$ par unité           |
| Tarif vidange et récupération résidentiel  | 183,54 \$ par unité          |
| Tarif vidange et récupération commercial   | 183,54 \$ par unité          |
| Tarif vidange chalet                       | 120,00 \$ par unité          |
| Tarif vidange fosse septique résidentiel   | 70,00 \$ par unité           |
| Tarif vidange fosse septique chalet        | 35,00 \$ par unité           |
| Tarif vidange fosse septique + de 880 gal. | 15,00 \$ par 100 gal. suppl. |

Fait et adopté majoritairement à St-Adelphe, le 21<sup>e</sup> jour de décembre 2009.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, directeur général